

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La société Assurances Multirisques Ittihad-AMI, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : **M Abderrazek GABSI** (GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT^o) et **M Chiheb GHANMI** (GAC AUDIT & CONSEIL).

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

Annexe 1

ACTIFS	Brut	AMT& Prov	Net	Net	Net
	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	2 136 632	1 890 048	246 584	306 005	230 451
AC13-Fonds commercial	1 857 210	658 929	1 198 281	1 122 632	1 235 072
	3 993 842	2 548 977	1 444 865	1 428 637	1 465 523
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	6 241 833	4 366 517	1 875 316	2 174 555	1 987 517
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	1 974 160	1 124 610	849 550	907 993	875 992
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	107 586		107 586	107 586	107 586
	8 323 579	5 491 127	2 832 452	3 190 134	2 971 095
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	6 826 410	67 014 872	68 396 634	67 705 659
AC312-Terrains et constructions hors exploitation					
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	105 999	6 399 833	1 765 552	1 765 552
AC324-Obligations et autres titres à revenus fixes					
AC33-Autres placements financiers					
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et part dans les FCP	33 551 911	8 519 462	25 032 449	32 921 592	32 415 839
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	500 000	197 001 610	186 708 923	190 893 991
AC334-Autres prêts	11 561 979	610 000	10 951 979	10 122 556	10 770 272
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 512 602	227 916	4 284 686	5 982 062	4 751 939
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	476 381		476 381	258 397	476 381
	327 951 597	16 789 787	311 161 810	306 155 716	308 779 633
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	273 526		273 526	530 588	530 588
AC520-Provision d'assurance vie	7 101 768		7 101 768	6 662 204	6 662 204
AC530-Provision pour sinistres vie	464 866		464 866	326 833	326 833
AC531-Provision pour sinistres non vie	11 840 282		11 840 282	11 906 605	11 906 605
	19 680 442		19 680 442	19 426 230	19 426 230
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 161 589		1 161 589	1 161 589	1 161 589
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	81 869 901	67 586 366	14 283 535	23 951 606	18 944 658
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	4 602 675	3 165 763	1 436 912	938 555	1 012 621
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel	603 999		603 999	461 394	653 477
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	14 015 278	26 780	13 988 498	11 374 377	12 582 599
AC633-Débiteurs divers	3 978 824	503 098	3 475 726	2 593 817	3 419 260
	140 520 245	83 318 266	57 201 979	61 646 052	55 343 429
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	608 767	608 767		8 719 623	2 930 938
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	9 359 017		9 359 017	9 208 561	9 359 017
AC722-Autres charges à répartir	2 366 220	2 366 220			
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	7 546 457	79 139	7 467 318	7 212 163	8 335 179
AC733-Autres comptes de régularisation	672 373		672 373	169 420	1 171 026
	20 552 834	3 054 126	17 498 708	25 309 767	21 796 160
Total des Actifs	521 022 539	111 202 283	409 820 256	417 156 536	409 782 070

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

أمي للتأمين
AMI Assurances

Annexe 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2021	30/06/2020	31/12 /2020
CP-Capitaux propres			
CP1-Capital social	40 983 736	40 983 736	40 983 736
CP2-Réserves et primes liées au capital	286 176	286 176	286 176
CP3-Résultats reportés	-184 804 792	-185 429 432	-185 429 432
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	-64 124 658	-64 749 298	-64 749 298
CP6-Résultat de l'exercice	890 111	-607 391	624 641
Total capitaux propres avant affectation	-63 234 547	-65 356 689	-64 124 657
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	4 818 008	4 728 036	4 789 117
	4 818 008	4 728 036	4 789 117
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	55 161 507	54 379 898	54 379 898
PA320-Provisions assurances vie	31 251 527	30 388 435	30 098 168
PA330-Provision pour sinistres (vie)	4 464 664	4 315 133	4 532 399
PA331-Provision pour sinistres (non vie)	343 472 791	355 879 510	347 394 031
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	265 188	133 203	1 217 410
PA361-Autres provisions techniques (non vie)			
	434 615 677	445 096 179	437 621 906
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	8 893 034	7 938 665	8 629 840
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	5 179 851	4 499 097	5 172 740
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	232 125	233 125	233 125
PA632-Personnel	32 763	31 145	38 405
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 092 325	5 821 826	7 963 735
PA634-Créditeurs divers	3 926 962	3 523 392	2 366 105
	25 357 060	22 047 250	24 403 950
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	7 643 302	10 641 760	7 091 754
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	620 756		
	8 264 058	10 641 760	7 091 754
Total des passifs	473 054 803	482 513 225	473 906 727
Total des capitaux propres et des passifs	409 820 256	417 156 536	409 782 070

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

أمي للتأمين
AMI Assurances

Annexe 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2021	Cessionset/ou rétrocessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	69 078 137	-3 277 161	65 800 976	71 119 380	136 321 555
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-781 609	-257 062	-1 038 671	3 474 133	3 474 133
	68 296 528	-3 534 223	64 762 305	74 593 513	139 795 688
PRNT3- Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5 288 783		5 288 783	5 052 141	13 550 744
PRW2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-45 530 763	1 228 889	-44 301 874	-44 914 658	-105 682 490
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	3 921 239	-66 323	3 854 916	-4 738 733	5 062 787
	-41 609 524	1 162 566	-40 446 958	-49 653 391	-100 619 703
CHNV2- Variation des autres provisions techniques					5 148 533
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-51 004		-51 004	-51 004	21 821
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-10 861 209		-10 861 209	-11 437 056	-23 054 775
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés					108 544
CHNV 43- Frais d'administration	-5 426 357		-5 426 357	-5 447 100	-11 281 626
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		749 738	749 738	513 235	1 026 471
	-16 287 566	749 738	-15 537 828	-16 370 921	-33 201 386
CHNV5- Autres charges techniques	-11 464 294		-11 464 294	-11 301 869	-18 815 610
RTNV - Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	4 172 923	-1 621 919	2 551 004	2 268 469	5 880 087

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

Annexe 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	2 642 958	-462 616	2 180 342	495 512	2 083 757
	2 642 958	-462 616	2 180 342	495 512	2 083 757
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	904 443		904 443	677 609	1 682 619
PRV 22- Produits des autres placements					-
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	17 868		17 868	34 820	43 018
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 096		1 096	18 305	24 798
	923 407		923 407	730 734	1 750 435
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-912 970	104 336	-808 634	-822 359	-1 622 045
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	67 735	138 033	205 768	-116 809	-300 589
	-845 235	242 369	-602 866	-939 168	-1 922 634
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-1 153 359	439 564	-713 795	568 986	952 159
CHV 22- Autres provisions techniques					
	-1 153 359	439 564	-713 795	568 986	952 159
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes					
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-526 246		-526 246	-187 159	-687 085
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés					41 912
CHV 43- Frais d'administration	-48 417		-48 417	-59 931	-125 478
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		125 969	125 969	115 942	231 884
	-574 663	125 969	-448 694	-131 148	-538 767
CHV5- Autres charges techniques	-439 240		-439 240	-236 104	-393 072
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-231 072		-231 072	-137 856	-372 831
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-228 371		-228 371	-167 225	-215 640
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements					-3 586
	-888 683		-898 683	-541 185	-985 129
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	94 425	345 286	439 711	183 731	1 339 821

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

آمي للتأمين
AMI Assurances

Annexe 5

Désignation	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	2 551 004	2 268 469	5 880 087
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	439 711	183 731	1 339 821
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	8 652 931	7 075 263	17 278 434
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	170 946	363 577	441 744
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	10 481	191 132	254 644
	8 834 358	7 629 972	17 974 822
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-2 210 090	-1 409 431	-3 020 514
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-2 184 852	-1 746 083	-2 214 359
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements			-36 827
	-4 395 550	-3 185 514	-6 079 700
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-5 288 783	-5 052 141	-13 550 746
PRNT2- Autres produits non techniques	20 785	8 403	16 806
CHNT3- Autres charges non techniques	-1 111 414	-2 310 311	-4 620 623
Résultat provenant des activités ordinaires	1 050 111	-457 391	960 467
CHNT41- Impôts exigibles	-160 000	-150 000	-330 526
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	890 111	-607 391	629 941
CHNT5- Pertes extraordinaires			-5 300
Résultat net de l'exercice	890 111	-607 391	624 641
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	890 111	-607 391	624 641

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30/06/2021
(Montants exprimés en dinars)

Annexe 6

DÉSIGNATIONS	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
HB1- Engagements reçus	232 125	233 125	233 125
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avais, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés			
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

آمي للتأمين
AMI Assurances

ANNEXE 7

DÉSIGNATION	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	66 878 484	69 174 795	160 256 725
Sommes versées pour paiement des sinistres	-42 592 578	-43 004 034	-95 564 519
Commissions versées aux intermédiaires	-8 896 556	-9 417 195	-18 834 390
Encaissements des sinistres pour cessions	42 206		
Décaissements des primes pour cessions	-2 013 456	-1 238 119	-1 547 649
Commissions reçues des cessions	171 175		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 276 661	-7 798 073	-19 495 182
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-74 176 031	-68 288 992	-85 361 240
Encaissements liés à la cession de placements financiers	77 977 050	73 927 644	84 008 686
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-13 778 253	-11 249 614	-18 749 357
Produits financiers reçus	7 935 748	6 005 774	12 011 547
Autres mouvements	-6 481 366	-1 020 718	-14 651 114
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	-3 210 238	7 091 468	2 073 507
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-341 455	-485 872	-647 830
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-341 455	-485 872	-647 830
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Encaissements Titres participatifs			
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de trésorerie	-3 551 693	6 605 596	1 425 677
Trésorerie au début de l'exercice	3 539 704	2 114 027	2 114 027
Trésorerie à la fin de l'exercice	-11 989	8 719 623	3 539 704

III. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Notes Aux États Financiers Intermédiaires au 30/06/2021

I- Présentation de la société :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances
Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II – Tunis
Téléphone : +216 70 026 000
Email : courrier@assurancesami.com
Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

II- Principes et méthodes comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers Intermédiaires au 30/06/2021 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26,

NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et les constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...) ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances n°24 /2017 du 29 mars 2017, comme suit :

- Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2019 et antérieures	100%
2020	20%
2021	0%

- Les créances sur les intermédiaires (agents et courtiers), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2021 et antérieure	100%
--------------------	------

- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance sont provisionnées, selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2019 et antérieures	100%
2020	20%
2021	0%

- Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnées en totalité.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

- **Les provisions mathématiques :**

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuair e et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

- **Provision pour frais de gestion vie :**

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

- **Provision pour primes non acquises** : La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- **Provision pour risques en cours :**

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- **Provision d'égalisation :**

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

▪ **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

À partir de l'exercice 2017, la société « AMI Assurances » avait appliqué la méthode du report d'impôt pour la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices.

Cette méthode consiste à calculer la charge d'impôt sur les bénéfices sur la base du résultat comptable de l'exercice en corrigeant l'impôt exigible par l'effet :

- Des écarts temporels entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs ;
- Des déficits fiscaux reportables et récupérables (ayant une probabilité d'être récupérés dans les exercices suivants).

En 2019 et après un test de dépréciation au vu des incertitudes liées à la conjoncture actuelle, une reprise intégrale de l'actif d'impôt différé a été constatée.

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

D. DÉROGATIONS RELATIVES AUX PROVISIONS TECHNIQUES

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :**

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable ;

- **Provision pour participation aux bénéfices (vie) :**

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles ;

- **Provision pour égalisation vie :**

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

III- Notes sur le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 1 444 865 DT au 30/06/2021 contre 1 428 637 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 16 228 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Logiciels	2 136 632	1 890 048	246 584	306 005	230 451
Fonds commercial	1 857 210	658 929	1 198 281	1 122 632	1 235 072
Total en DT	3 993 842	2 548 977	1 444 865	1 428 637	1 465 523

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 2 832 452 DT au 30/06/2021 contre 3 190 134 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (357 682) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
AAI	3 033 769	1 599 369	1 434 400	1 525 680	1 500 044
Matériel de transport	1 045 572	945 965	99 607	297 851	160 752
Matériel informatique	2 162 492	1 821 183	341 309	351 024	326 721
Matériel et mobilier de bureau	1 974 160	1 124 610	849 550	907 993	875 992
Dépôts et cautionnements	107 586		107 586	107 586	107 586
Total en DT	8 323 579	5 491 127	2 832 452	3 190 134	2 971 095

C3- Placements

Les placements nets totalisent 311 161 810 DT au 30/06/2021 contre 306 155 716 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 5 006 094 ; ils se composent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. / Prov. 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Terrains et constructions	73 841 282	6 826 410	67 014 872	68 396 634	67 705 659
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	105 999	6 399 833	1 765 552	1 765 552
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	33 551 911	8 519 462	25 032 449	32 921 592	32 415 839
Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	500 000	197 001 610	186 708 923	190 893 991
Autres dépôts et prêts	16 550 962	837 916	15 713 046	16 363 015	15 998 592
Total en DT	327 951 597	16 789 787	311 161 810	306 155 716	308 779 633

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC31- Terrains et constructions

Le solde net de ce poste s'élève à 67 014 872 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021
Terrain B. Abdessalem Sfax	116 899		116 899
Immeuble B. Abdessalem Sfax	180 331	49 013	131 318
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	61 886 605	5 159 206	56 727 399
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 035 000		1 035 000
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	2 430 099	421 637	2 008 462
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	77 184	428 152
Délégation Sfax	2 802 825	455 831	2 346 994
Délégation Sousse	1 625 443	252 268	1 373 175
Délégation Bizerte	1 318 383	215 883	1 102 500
Délégation Gabès	1 074 191	129 760	944 431
Local Nabeul	458 106	58 200	399 906
Constructions en cours Rue Menzel Bourguiba	8 064		8 064
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
Total en DT	73 841 282	6 826 410	67 014 872

À compter de la fin de l'année 2017, les biens immobiliers sont évalués à leur valeur réévaluée issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du cout historique prévue par les normes comptables tunisiennes, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et a procédé, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État.

La réévaluation, effectuée en date du 31/12/2017, après la constatation des amortissements de l'année 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44,410 millions de dinars a été comptabilisée, en majoration de la valeur brute des immobilisations d'une part et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation d'autre part.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation

Le solde net de ce poste s'élève à 6 399 833 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. Nette 30/06/2021	Val. Nette 30/06/2020	Val. Nette 31/12/2020	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	-	-	500 000
Japanese Motors Company – JMC	2 400 000	-	2 400 000	-	-	2 400 000
Al Hidaya Agricole	2 400 000	-	2 400 000	-	-	2 400 000
AT-TAKAFULIA	-	-	-	665 719	665 719	-665 719
Total en DT	6 505 832	105 999	6 399 833	1 765 552	1 765 552	4 634 281

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP

Le solde net de ce poste s'élève à 25 032 449 DT au 30/06/2021 contre 32 921 592 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (7 889 143) DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Actions cotées	10 042 613	2 257 941	7 784 672	8 490 301	8 195 590	-705 630
Actions non cotées	5 973 450	5 695 735	277 715	6 145 648	5 524 337	-5 867 933
SICAV obligataire	31 680	-	31 680	32 217	174 383	-537
Fonds commun de placement	17 504 168	565 786	16 938 382	18 253 426	18 521 529	-1 315 044
Total en DT	33 551 911	8 519 462	25 032 449	32 921 592	32 415 839	-7 889 143

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 197 001 610 DT au 30/06/2021 contre 186 708 923 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 10 292 687 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Emprunts obligataires	93 526 125	500 000	93 026 125	50 387 690	74 778 560	42 638 435
Bons du Trésor et assimilés	65 975 485	-	65 975 485	66 821 233	75 115 431	-845 748
Comptes de dépôts placements	38 000 000	-	38 000 000	69 500 000	41 000 000	-31 500 000
Total en DT	197 501 610	500 000	197 001 610	186 708 923	190 893 991	10 292 687

AC334- Autres Prêts

Le solde net de cette rubrique s'élève à 10 951 979 DT au 30/06/2021 contre 10 122 556 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 829 423 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Prêts au Personnel	7 172 731	-	7 172 731	6 820 636	6 991 024	352 095
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance	60 000	60 000	-	-	-	-
Prêt Recall Holding	3 779 248	-	3 779 248	3 301 920	3 779 248	477 328
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	11 561 979	610 000	10 951 979	10 122 556	10 770 272	829 423

AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde net de cette rubrique s'élève à 4 284 686 DT au 30/06/2021 contre 5 982 062 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (1 697 376) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Dépôt auprès de la TGT	4 512 602	227 916	4 284 686	5 982 062	4 751 939	-1 697 376
Total en DT	4 512 602	227 916	4 284 686	5 982 062	4 751 939	-1 697 376

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 476 381 DT au 30/06/2021.

Le solde net des placements financiers au 30/06/2021 s'élève à 311 161 810 DT, et se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2021	Valeur nette 30/06/2021	Placements admis en représentation des provisions techniques	Placements non admis en représentation des provisions techniques
Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	67 014 872	67 014 872	-
Placements dans les entreprises liées et participations :	-	-	-	-
*Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	6 399 833	6 399 833	-
Autres placements financiers	-	-	-	-
* Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	33 551 911	25 032 449	25 032 449	-
*Obligations et autres titres à revenu fixe	197 501 610	197 001 610	197 001 610	-
*Autres prêts	11 561 979	10 951 979	-	10 951 979
*Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 512 602	4 284 686	-	4 284 686
Créances pour espèces déposées auprès des Eses cédantes	476 381	476 381	-	476 381
Total en DT	327 951 597	311 161 810	295 448 764	15 713 046

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 19 680 442 DT au 30/06/2021 contre 19 426 230 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 254 212 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020	Variation
Provision pour primes non acquises	273 526	530 588	530 588	-257 062
Provision d'assurances vie	7 101 768	6 662 204	6 662 204	439 564
Provision pour sinistres vie	464 866	326 833	326 833	138 033
Provision pour sinistres non vie	11 840 282	11 906 605	11 906 605	-66 323
Total en DT	19 680 442	19 426 230	19 426 230	254 212

AC6- Créances

Les créances nettes des provisions totalisent 57 201 979 DT au 30/06/2021 contre 61 646 052 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (4 444 073) DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Primes acquises et non émises	1 161 589	-	1 161 589	1 161 589	1 161 589	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	81 869 901	67 586 366	14 283 535	23 951 606	18 944 658	-9 668 071
Créances indemnisées subrogées à l'Ese d'assurance	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225	1 087 006
Créances nées d'opérations de réassurance	4 602 675	3 165 763	1 436 912	938 555	1 012 621	498 357
Autres créances	18 598 101	529 878	18 068 223	14 429 588	16 655 336	3 638 635
Total en DT	140 520 245	83 318 266	57 201 979	61 646 052	55 343 429	-4 444 073

AC611- Primes acquises et non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021
Groupe	184 883
Incendie	51 086
Risques divers	67 534
Risques spéciaux	26 425
Vie	8 214
Automobile	734 606
Transport	88 841
Total en DT	1 161 589

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont diminué de 9 668 071 DT, passant de 23 951 606 DT au 30/06/2020 à 14 283 535 au 30/06/2021.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 22 251 720 DT au 30/06/2021 contre 21 164 714 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 087 006 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Comptes de liaison	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225	1 087 006
Total en DT	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225	1 087 006

Le solde brut de ce poste s'élève à 34 287 979 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2021
Compte de liaison STAR	7 341 022
Compte de liaison ASTREE	1 253 798
Compte de liaison COMAR	3 005 049
Compte de liaison GAT	2 354 233
Compte de liaison MAE	3 380 643
Compte de liaison CARTE	816 150
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 543 339
Compte de liaison MAGHREBIA	1 777 276
Compte de liaison LLOYD	1 632 057
Compte de liaison BH Assurances	583 071
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	613 370
Compte de liaison BUAT	505 008
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	193 145
Compte de liaison ATTAKAFULIA	468 269
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	574 317
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	122 347
Compte de liaison FGA	2 578 158
Prévision de recours matériel	3 546 727
Total en DT	34 287 979

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 436 912 DT au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
BEST RE	2 924 924	2 924 924	-	-	-	-
Divers réassureurs	1 677 751	240 839	1 436 912	938 555	1 012 621	498 357
Total en DT	4 602 675	3 165 763	1 436 912	938 555	1 012 621	498 357

AC63- Autres créances

Le solde net de cette rubrique s'élève à 18 068 233 DT au 30/06/2021 contre 14 429 588 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 3 638 635 DT ; elle s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Personnel	603 999	-	603 999	461 394	653 477	142 605
État, impôts et taxes	14 015 278	26 780	13 988 498	11 374 377	12 582 599	2 614 121
Débiteurs divers	3 978 824	503 098	3 475 726	2 593 817	3 419 260	881 909
Total en DT	18 598 101	529 878	18 068 223	14 429 588	16 655 336	3 638 635

AC7- Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actifs ont passé de 25 309 767 DT au 30/06/2020 à 17 498 708 DT au 30/06/2021, soit une variation à la baisse de 7 811 059 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	608 767	608 767	-	8 719 623	2 930 938
Frais d'acquisition reportés	9 359 017	-	9 359 017	9 208 561	9 359 017
Autres charges à répartir	2 366 220	2 366 220	-	-	-
Intérêts et loyers acquis et non échus	7 546 457	79 139	7 467 318	7 212 163	8 335 179
Autres comptes de régularisation	672 373	-	672 373	169 420	1 171 026
Total en DT	20 552 834	3 054 126	17 498 708	25 309 767	21 796 160

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la Société AMI Assurances au cours du semestre clos le 30/06/2021 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2019	23 135 980	1 254 345	16 879 587	44 410 222	35 000 000	-155 485 123	-29 944 309	-64 749 296
Affectation du résultat de l'exercice 2019						-29 944 309	29 944 309	
Augmentation de capital par incorporation de réserves	17 847 756	-968 169	-16 879 587					
Bénéfice de l'exercice 2020							624 641	624 641
Soldes au 31 décembre 2020	40 983 736	286 176		44 410 222	35 000 000	-185 429 432	624 641	-64 124 657
Affectation du résultat de l'exercice 2020						624 641	-624 641	
Bénéfice au 30/06/2021							890 111	890 111
Soldes au 30/06/2021	40 983 736	286 176	-	44 410 222	35 000 000	-184 804 792	890 111	-63 234 547

Au 30/06/2021, les fonds propres de la Société sont devenus négatifs de (63 234 547) DT en raison des pertes accumulées. Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05/06/2020, a décidé une 2ème émission de titres participatifs pour un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole et qui sera concrétisée fin décembre 2021 suite à la décision du Conseil d'Administration tenue le 29/11/2021. En outre, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25/12/2020, a décidé une augmentation de capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (valeur nominale totale : 46 408 054 DT et primes d'émission : 46 408 054 DT). Cette opération, réalisée avec succès fin octobre 2021, a porté le capital social de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT. Signalons que toutes ces opérations de renforcement des capitaux propres s'insèrent dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société adopté par son Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

PA2- Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 4 818 008 DT au 30/06/2021 contre 4 728 036 au 30/06/2020, soit une augmentation de 89 972 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Provision pour litiges	405 303	400 555	405 303	4 748
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 934 288	1 875 780	1 941 422	58 508
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi	1 198 583	1 171 583	1 212 233	27 000
Provision pour autres risques et charges	1 279 834	1 280 118	1 230 159	-284
Total en DT	4 818 008	4 728 036	4 789 117	89 972

La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges aux produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- le taux d'évolution des salaires ;
- la mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- l'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- la rotation du personnel ;
- le taux d'actualisation financière.
-

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi au 30 juin 2021 se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	Six mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	5%
Probabilité de départ préalable à la retraite	1%
Taux d'actualisation financière	9%
Espérance de vie	75 ans

PA3- Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise 434 615 677 DT au 30/06/2021 contre 445 096 179 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (10 480 502) DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020	Variation
Provision pour primes non acquises	55 161 507	54 379 898	54 379 898	781 609
Provision mathématique vie (a)	31 251 527	30 388 435	30 098 168	863 092
Provision pour sinistres à payer vie	4 464 664	4 315 133	4 532 399	149 530
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	343 472 791	355 879 510	347 394 031	-12 406 719
Autres provisions techniques	265 188	133 203	1 217 410	131 985
Total en DT	434 615 677	445 096 179	437 621 906	-10 480 502

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30/06/2021 :

Branche	Montant
Incendie	3 624 728
Transport	2 541 186
Risques divers	2 905 551
Risques spéciaux	270 325
Automobile	333 575 342
Groupe	555 659
Total en DT	343 472 791

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont augmenté de 954 369 DT pour passer de 7 938 665 DT au 30/06/2020 à 8 893 034 DT au 30/06/2021.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dettes pour dépôt de primes	273 526	740 087	530 588	-466 561
Dettes pour dépôt de sinistre	8 619 508	7 198 578	8 099 252	1 420 930
Total en DT	8 893 034	7 938 665	8 629 840	954 369

PA6- Autres Dettes

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 5 179 851 DT au 30/06/2021 contre 4 499 097 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 680 754 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 11 284 175 DT au 30/06/2021 contre 9 609 488 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 674 687 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	232 125	233 125	233 125	-1 000
Personnel	32 763	31 145	38 405	1 618
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 092 325	5 821 826	7 963 735	1 270 499
Créditeurs divers	3 926 962	3 523 392	2 366 105	403 570
Total en DT	11 284 175	9 609 488	10 601 370	1 674 687

PA7 - Autres Passifs

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs ont passé de 10 641 760 DT au 30/06/2020 à 7 643 302 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 2 998 458 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Charges à payer	6 044 006	9 575 444	5 873 129	-3 531 438
Produits constatés d'avance	195 453	31 250	203 575	164 203
Provision pour congés payés	1 403 843	1 035 066	1 015 050	368 777
Total en DT	7 643 302	10 641 760	7 091 754	-2 998 458

IV - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises

Les primes acquises non vie, nettes de réassurances, totalisent 64 762 305 DT au 30/06/2021 contre 74 593 513 DT au 30/06/2020, soit une diminution nette de (9 831 208) DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Primes émises et acceptées	69 078 137	-3 277 161	65 800 976	71 119 380	136 321 555	-5 318 404
Variation de la PPNA	-781 609	-257 062	-1 038 671	3 474 133	3 474 133	-4 512 804
Total en DT	68 296 528	-3 534 223	64 762 305	74 593 513	139 795 688	-9 831 208

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 5 052 141 DT en au 30/06/2020 à 5 288 783 DT en 2021, soit une augmentation de 236 642 DT.

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges des sinistres non vie, nette de réassurances, totalisent 40 466 958 DT au 30/06/2021 contre 49 653 391 DT au 30/06/2020, soit une diminution de 9 206 433 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Sinistres payés	45 530 763	-1 228 889	44 301 874	44 914 658	105 682 490	-612 784
Variation de la PSAP	-3 921 239	66 323	-3 854 916	4 738 733	-5 062 787	-8 593 649
PREC	-	-	-	-	-5 148 533	-
Total en DT	41 609 524	-1 162 566	40 466 958	49 653 391	95 471 170	-9 206 433

CHNV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent 15 537 828 DT au 30/06/2021 contre 16 370 920 DT au 30/06/2020, soit une diminution de 833 093 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Frais d'acquisition	10 861 209		10 861 209	11 437 056	23 054 775	-575 847
Variation des frais d'acquisition reportés					-108 544	
Frais d'administration	5 426 357		5 426 357	5 447 100	11 281 626	-20 743
Commissions reçues des réassureurs		-749 738	-749 738	-513 235	-1 026 471	-236 503
Total en DT	16 287 566	-749 738	15 537 828	16 370 921	33 201 386	-833 093

CHNV5- Autres charges techniques non vie

Les autres charges techniques non vie nettes totalisent 11 464 294 DT au 30/06/2021 contre 11 301 869 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 162 425 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Dotation provision pour dépréciation des créances douteuses	8 395 731	-	8 395 731	7 810 665	11 621 330	585 066
Autres charges	3 068 563	-	3 068 563	3 491 204	7 194 280	-422 641
Total en DT	11 464 294	-	11 464 294	11 301 869	18 815 610	162 425

PRV1- Primes vie

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 495 512 DT au 30/06/2020 à 2 180 342 DT au 30/06/2021, soit une augmentation nette de 1 684 830 DT.

PRV2- Produits des placements

Les produits des placements vie ont passé de 730 734 DT au 30/06/2020 à 923 407 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 192 673 DT.

CHV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 602 866 DT au 30/06/2021 contre 939 168 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (336 302) DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Sinistres payés	912 970	-104 336	808 634	822 359	1 622 045	-13 725
Variation de la PSAP	- 67 735	-138 033	-205 768	116 809	300 589	-322 577
Total en DT	845 235	-242 369	602 866	939 168	1 922 634	-336 302

CHV2- Variation des autres provisions techniques

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de (568 986) DT au 30/06/2020 à 713 795 DT au 30/06/2021, soit une variation de 1 282 781 DT.

CHV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation vie totalisent 448 694 au 30/06/2021 contre 131 147 au 30/06/2020, soit une augmentation de 317 546 DT s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Frais d'acquisition	526 246	-	-526 246	187 159	687 085	339 087
Variation des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	41 912	-
Frais d'administration	48 417	-	-48 417	59 931	125 478	-11 514
Commissions reçues des réassureurs	-	-125 969	-125 969	-115 942	231 884	-10 027
Total en DT	574 663	125 969	448 694	131 148	538 767	317 546

CHV5- Autres charges techniques vie

Les autres charges techniques vie totalisent 439 240 DT au 30/06/2021 contre 236 104 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 203 136 DT.

CHV9- Charges des placements

Les charges des placements ont passé de 305 081 DT au 30/06/2020 à 459 443 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 154 362 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie

Le résultat technique non-vie est passé de 2 268 469 DT au 30/06/2020 à un bénéfice de 2 551 004 DT au 30/06/2021, soit une amélioration de 282 535 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie

Le résultat technique vie est passé de 183 731 DT au 30/06/2020 à 439 711 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 256 980 DT.

PRNT1- Produits des placements

Les revenus des placements à l'état de résultat sont passés de 7 629 972 DT au 30/06/2020 à 8 834 358 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 204 386 DT.

CHNT1- Charges des placements

Les charges des placements totalisent 4 395 550 DT au 30/06/2021 contre 3 185 514 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 210 036 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 31 284 942 au 30/06/2021 contre 31 351 218 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 66 276 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non vie	10 861 209	11 437 056	23 054 775	-575 847
CHV41 - Frais d'acquisition vie	526 246	187 159	687 085	339 087
CHNV43 - Frais d'administration non vie	5 426 357	5 447 100	11 281 626	-20 743
CHV43 - Frais d'administration vie	48 417	59 931	125 479	-11 514
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non vie	2 213 147	2 338 005	4 863 064	-124 858
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	32 278	39 954	83 652	-7 676

CHNV5 - Autres charges techniques non vie	11 464 294	11 301 869	18 815 610	162 425
CHV5 - Autres charges techniques vie	439 240	236 104	393 072	203 136
CHNT1 - Frais de gestion des placements non vie	263 651	297 818	614 194	-34 166
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	10 102	6 222	59 812	3 880
Total en DT	31 284 942	31 351 218	59 978 369	-66 276

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Salaires et compléments de salaires	6 943 648	6 361 379	15 403 829	582 269
Charges sociales	1 429 209	1 236 606	3 006 691	192 603
Autres charges	324 495	118 422	101 106	206 073
Sous-total des charges de personnel	8 697 352	7 716 407	18 511 626	980 945
Commissions	8 491 851	8 573 768	17 115 465	-81 917
STEG, SONEDE, Carburant	237 880	278 694	418 225	-40 814
Imprimés et fournitures	34 600	271 258	696 465	-236 658
Loyers	89 651	35 015	48 177	54 636
Entretiens et réparations	457 852	339 720	425 564	118 132
Assurances	386 678	-56 954	833 295	443 632
Honoraires	689 294	453 295	1 319 563	235 999
Formations	176 418	134 748	288 269	41 670
Contributions organismes professionnels	292 702	296 540	677 576	-3 838
Publicités	176 101	492 177	1 212 248	-316 076
Missions, réceptions et déplacements	61 608	56 919	109 909	4 689
Transport du personnel	103 965	62 288	147 839	41 676
Subventions	641 802	554 486	1 017 314	87 316
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	268 288	284 668	388 321	-16 380
Jetons de présence et autres rémunérations	98 000	19 250	418 250	78 750
Impôts et taxes	1 388 066	1 209 444	2 831 737	178 622
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 844 271	10 522 244	12 741 635	-1 677 973
Autres frais généraux	148 563	107 250	776 891	41 313
Total en DT	31 284 942	31 351 217	59 978 369	-66 276

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 150 000 DT au 30/06/2020 à 160 000 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 10 000 DT.

IV- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2021 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	3 539 704	2 114 027	2 114 027	1 425 677
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-3 210 238	7 091 468	2 073 507	-10 301 706
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-341 455	-485 872	-647 830	144 418
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	-11 989	8 719 623	3 539 704	-8 731 611

IV. ANNEXES

Mouvements ayant Affecté les éléments de L'actif
au 30-06-2021

أمي للتأمين
AMI Assurances

Annexe 8

Désignations	Valeur brute					Amortissements et provisions						VCN Cloture		
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	A la cloture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions			A la cloture	
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions		Amort.	Provisions
Actifs incorporels :														
Concessions, brevets, licences, marques	2 035 715	109 913	8 996		2 136 632	1 805 264		85 085		301		1 890 048	246 584	
Fonds commercial	1 836 332	20 879			1 857 211	601 260		57 670				658 930	1 198 281	
Total actifs incorporels	3 872 047	130 792			3 993 843	2 406 524		142 755		-		2 548 978	1 444 865	
Actifs corporels d'exploitation :														
Installations techniques et machines	6 107 857	133 976			6 241 833	4 120 340		248 465		2 288		4 366 517	1 875 316	
Autres installations, outillage et mobilier	1 961 016	13 144			1 974 160	1 085 024		39 586				1 124 610	849 550	
Dépôts et cautionnements	107 586				107 586								107 586	
Total actifs corporels d'exploitation	8 176 459	147 120			8 323 579	5 205 364						5 491 127	2 832 452	
Placements :														
Terrains et constructions d'exploitation	73 441 282				73 441 282	6 128 195		690 787				6 818 982	66 622 300	
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000				400 000		7 052		376			7 428	392 572	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	10 042 613				10 042 613		1 747 023		560 647		149 729	2 157 941	7 884 672	
Parts d'OFCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	119 132	110 310	197 763		31 679								31 679	
Autres parts d'OPVCM	18 650 508	2 000 005	3 146 344		17 504 169		73 727		20 200		28 141	65 786	17 438 384	
Titres non cotés	12 479 282				12 479 282		5 289 770		1 122 909		10 945	6 401 734	6 077 548	
Obligations et autres titres à revenu fixe	191 393 991	82 069 534	75 961 915		197 501 610		500 000					500 000	197 001 610	
Autres prêts	11 380 272	795 267	613 560		11 561 979		610 000					610 000	10 951 979	
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 979 855	1 406 814	1 874 067		4 512 602		227 916					227 916	4 284 686	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	476 381				476 381								476 381	
Total placements	323 363 316	86 381 930	81 793 649		327 951 597	6 128 195	8 455 488	690 787	1 704 132	0	188 815	6 818 982	9 970 805	
Total Général	335 411 822	86 659 842	81 793 649	0	340 269 019	13 740 083	8 455 488	833 542	1 704 132	2 589	188 815	14 859 087	9 970 805	315 439 127

État récapitulatif des placements
au 30-06-2021

أمي للتأمين
AMI Assurances

Annexe 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	73 841 282	67 014 872
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	10 042 613	7 884 672
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes	31 679	31 679
Autres parts d'OPCVM	17 504 169	17 438 383
Titres non cotés	12 479 282	6 077 548
Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	197 001 610
Prêts hypothécaires		
Autres prêts et effets assimilés	11 561 979	10 951 979
Dépôts auprès des entreprises cédantes	476 381	476 381
Autres dépôts	4 512 602	4 284 686
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Total placements	327 951 597	311 161 810

Ventilation des charges et des produits des placements
au 30-06-2021

Annexe 11

Éléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		529 033	529 033	
Revenus des participations		8 957 694	8 957 694	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		17 205	17 205	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		253 833	253 833	PRNT2
Total produits des placements		9 757 765	9 757 765	
Intérêts		1 898 141	1 898 141	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		269 881	269 881	CHNT3
Autres frais		2 686 975	2 686 975	CHV91 + CHNT11
Total charges des placements		4 854 997	4 854 997	

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Vie au 30-06-2021

Annexe 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	2 642 958	2 642 958
Charges de prestations	-845 235	-845 235
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 153 359	-1 153 359
Solde de souscription	644 364	644 364
Frais d'acquisition	-526 246	-526 246
Autres charges de gestion nettes	-487 657	-487 657
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 013 903	-1 013 903
Produits nets de placements	463 964	463 964
Solde financier	463 964	463 964
Primes cédées et/ou retrocédées	-462 615	-462 615
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	104 335	104 335
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	577 597	577 597
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	125 969	125 969
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	345 286	345 286
Résultat technique	439 711	439 711
Informations complémentaires :		
Montant des rachats	50 591	50 591
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	35 716 191	35 716 191
Provisions techniques brutes à l'ouverture	34 630 567	34 630 567

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Non Vie au 30-06-2021

Annexe 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	927 261	795 313	669 164	107 681	63 418 014	2 379 095	68 296 528
Primes émises	1 433 402	708 184	991 692	196 949	63 368 815	2 379 095	69 078 137
Variation des primes non acquises	-506 141	87 129	-322 528	-89 268	49 199		-781 609
Charges de prestations	-451 847	-77 038	-2 186 520	8 358	-39 399 873	497 396	-41 609 524
Prestations et frais payés	-140 513	-831 779	-2 150 079	-39 363	-41 990 129	-378 900	-45 530 763
Charges des provisions pour prestations et diverses	-311 334	754 741	-36 441	47 721	2 590 256	876 296	3 921 239
Solde de souscription	475 414	718 275	-1 517 356	116 039	24 018 141	2 876 491	26 687 004
Frais d'acquisition	-170 064	-271 779	-119 594	-14 650	-9 798 256	-486 866	-10 861 209
Autres charges de gestion nettes	-206 497	-276 698	-138 536	-30 750	-15 484 267	-753 903	-16 890 651
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-376 561	-548 477	-258 130	-45 400	-25 282 523	-1 240 769	-27 751 860
Produits nets de placements	49 294	45 403	41 786	3 825	5 133 242	15 233	5 288 783
Participations aux résultats		-735				-50 269	-51 004
Solde financier	49 294	44 668	41 786	3 825	5 133 242	-35 036	5 237 779
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-1 314 129	-715 457	-583 823	-229 062	-434 691		-3 277 162
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	73 425	747 276		17 472	390 716		1 228 889
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	158 143	-409 076	289 720	-92 964	-269 207		-323 384
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	410 540	136 513	143 101	59 584			749 738
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-672 021	-240 744	-151 002	-244 970	-313 182		-1 621 919
Résultat technique	-523 874	-26 278	-1 884 702	-170 506	3 555 678	1 600 686	2 551 004

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	2 236 614	388 081	686 147	878 106	50 972 559		55 161 507
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 730 472	475 210	363 619	788 838	51 021 758		54 379 897
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 624 728	2 451 311	2 905 551	270 326	333 575 342	555 659	343 382 917
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 313 394	3 206 053	2 869 111	318 046	336 165 598	1 431 954	347 304 156
Autres provisions techniques clôture							
Autres provisions techniques ouverture							

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30-06-2021
CATÉGORIE : VIE

Annexe 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	2 642 958
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-845 235
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-1 153 359
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	-
Solde de souscription		644 364
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-526 246
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-487 657
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-1 013 903
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	463 964
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	-
Solde financier		463 964
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-462 615
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	104 335
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	577 597
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	125 969
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		345 286
Résultat technique		439 711

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	50 591
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	35 716 191
Provisions techniques brutes à l'ouverture	34 630 567

A déduire :

Provisions devenues exigibles

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30-06-2021
CATÉGORIE : NON-VIE

Annexe 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		68 296 528
Primes émises	PRNV11 1°colonne	69 078 137
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-781 609
Charges de prestations		-41 609 524
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-45 530 763
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	3 921 239
Solde de souscription		26 687 004
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-10 861 209
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-16 890 651
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-27 751 860
Produits nets de placements	PRNT3	5 288 783
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-51 004
Solde financier		5 237 779
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-3 277 162
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 228 889
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	-323 384
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	749 738
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-1 621 919
Résultat technique		2 551 004

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	55 161 507
Provisions pour primes non acquises ouverture	54 379 897
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	343 382 917
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	347 304 156
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

A déduire :

Provisions devenues exigibles	
-------------------------------	--

Société « AMI ASSURANCES »
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société « AMI Assurances »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « AMI Assurances », couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 et qui font apparaître un total bilan net de 409.820.256 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 890.111 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières

et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « AMI Assurances » au 30 juin 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Paragraphe d'Observation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « CP - Capitaux propres », qui indique que la Société « AMI Assurances » a enregistré un bénéfice net de 890.111 DT au cours du semestre clos le 31 décembre 2021 et que, à cette date, ses capitaux propres demeurent négatifs de (63.234.547) DT. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40.000.000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank), et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92.816.108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission). La première opération devrait être concrétisée fin décembre 2021 alors que la deuxième a été clôturée avec succès fin octobre 2021. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 décembre 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, Associé

P/ GAC - CPA International

Chiheb GHANMI, Associé